



Union dans la diversité

# Edito

Récemment, Charles KUPCHAN, professeur de relations internationales à l'Université de Georgetown à Washington, directeur des affaires européennes du National Security Council au début de la présidence de Bill Clinton, entre 1993 et 1994, publiait un passionnant et important article intitulé « L'érosion de l'idéal européen est préoccupante, même pour les Etats-Unis » dans les colonnes du quotidien *Le Monde*. Selon l'auteur, « L'Europe, minée par l'érosion du soutien de l'opinion publique et des dirigeants à son projet, marquée par la renationalisation de la vie politique et par l'essor du populisme de droite, sapée par les exigences de la mondialisation et affaiblie par les ambiguïtés de l'élargissement, serait en danger de mort. » Il n'appartient pas à la Maison de l'Europe en Limousin de commenter ces propos, mais elle se doit d'en tirer des leçons pour rapprocher davantage encore l'opinion publique de l'Union européenne, de ses responsables et de ses politiques.

Les nombreuses activités passées et à venir de la Maison de l'Europe en Limousin s'inscrivent dans cette démarche. Le dernier numéro d'Europe Limousin vous les présente et vous invite à découvrir le parcours européen de Karine Renaudie, ainsi que le site Internet « L'Europe est à vous », ce dernier fourmillant de renseignements intéressants.



Cérémonie des vœux de la MDE à l'Hôtel de Région.

En ce début d'année 2011, l'équipe de la Maison de l'Europe en Limousin vous adresse ainsi qu'à vos proches ses meilleurs vœux de paix, bonheur et prospérité.

Bonne lecture !  
Bien à vous.

Jean-Luc BAYARD

## Sommaire

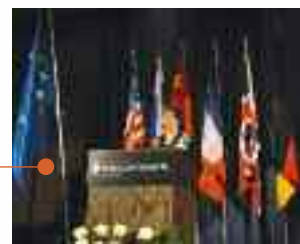
Page 2

**Un œil sur l'Europe**

- L'Union européenne renforce sa politique extérieure

- Karine RENAUDIE

« Il faut se donner les moyens de faire aboutir ses projets »



Page 3

**Vie de l'association**

- La Maison de l'Europe en Limousin

Page 4

**Vu sur le Net**

- L'Europe est à vous

**En bref**

- Année européenne du Volontariat

- Agenda



**N'oubliez pas... N'oubliez pas... N'oubliez pas...**

**Assemblée générale de la  
Maison de l'Europe en Limousin  
Europe direct**



**Vendredi 15 avril 2011, à 17h45**

Hôtel de région, boulevard de la Corderie, Limoges



**Les missions de**

**La Maison de l'Europe en Limousin  
Centre d'information Europe direct**

- Informer et former le citoyen sur l'Union européenne,
- Etablir des échanges relationnels entre le Limousin et d'autres régions européennes,
- Etre un relais de proximité entre les institutions européennes et le citoyen,
- Orienter les porteurs de projet à dimension européenne.

[www.europe-limousin.eu](http://www.europe-limousin.eu)

## L'Union européenne renforce les moyens de sa politique extérieure

Alors que l'Union européenne exerce une influence économique indiscutable, elle continue à développer sa politique étrangère et de sécurité commune. Les Etats membres reconnaissent les bénéfices d'agir et de parler de concert sur la scène internationale. En ce sens, le Service européen d'action extérieure, créé par le Traité de Lisbonne, représente une avancée.

### Un long processus

Les pays de l'Union européenne ont toujours reconnu la nécessité d'agir ensemble dans le domaine de la défense et de la politique étrangère. Dès 1970, ils ont tenté de coordonner leurs positions sur les questions de politique étrangère dans des instances internationales, au travers du processus de «coopération politique européenne».

Les conflits régionaux qui ont éclaté en Europe et ailleurs dans les années 1990, et la nécessité de lutter contre le terrorisme, ont convaincu les dirigeants de l'UE de mettre en place des instruments formels en matière d'intervention et de diplomatie.

Ainsi, le **traité de Maastricht**, en 1992, crée une **politique étrangère et de sécurité commune** (PESC) qui doit défendre les valeurs de l'UE au niveau international et œuvrer pour une stabilisation dans les zones de crise.

Par le **traité d'Amsterdam** (1997), est créé le poste de Haut Représentant, confié à l'Espagnol Javier Solana, qui est chargé de la coordination de la PESC.

Une **politique européenne de sécurité et de défense** (PESD) est également initiée ; celle-ci voit ses missions renforcées par rapport à la PESC, notamment dans le domaine humanitaire et pour la prévention des conflits.

### Des innovations déterminantes

Le **traité de Lisbonne** (2009) apporte des innovations institutionnelles importantes sur l'action extérieure de l'UE :

- Election du président du Conseil européen, le Belge **Herman Van Rompuy**,
- Nomination du **Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité**, la Britannique **Catherine Ashton** ; en cette qualité, elle préside le Conseil des affaires étrangères, tout en étant vice-présidente de la Commission européenne.



Catherine ASHTON lors de la Conférence de Genève du 7 décembre 2010

L'année 2010 a vu la création du Service européen d'action extérieure (SEAE), dont la direction a été confiée au diplomate français **Pierre Vimont**. Ce service diplomatique, fort de 5000 collaborateurs, est destiné à mieux représenter l'Union européenne à travers le monde, sous l'autorité de la Haute Représentante.

Le traité de Lisbonne a introduit des procédures de vote plus souples en recourant au vote à la majorité, en donnant aux gouvernements la

possibilité de s'abstenir et en permettant à une majorité de pays d'agir seuls. Toutefois, l'unanimité reste de mise pour les décisions ayant des implications de défense.

Dans le cadre de la PESD, les missions de l'UE en matière d'action extérieure ont été élargies : désarmement, conseil et assistance militaire, rétablissement de la stabilité après les conflits.

## Karine RENAUDIE

**« Il faut se donner les moyens de faire aboutir ses projets »**

La jeune Limougeaude effectue actuellement un Master 2 « Santé internationale » entre l'Angleterre, la Norvège et Madagascar, grâce à la bourse « Erasmus Mundus\* ».



Karine, au milieu de sa promotion (pull rayé).

**Quelles étaient vos motivations pour demander la bourse « Erasmus Mundus » ?**

La bourse « Erasmus Mundus » permet de financer les deux semestres à l'étranger qui constituent la deuxième année du Master « Santé internationale » (Bordeaux). Etre formé dans d'autres pays, au sein d'une promotion composée d'étudiants de toutes nationalités, représente une formidable porte d'ouverture pour mieux comprendre le secteur de la santé au plan international et ses différents acteurs.

**Quelles étaient les démarches à effectuer ?**

J'ai dû constituer un dossier d'une quarantaine de pages en anglais et répondre au profil recherché, notamment en termes d'expérience professionnelle. Ayant travaillé auparavant comme infirmière pédiatrique et ayant repris des cours d'anglais, j'ai pu être sélectionnée.

**Quels sont, selon vous, les principaux acquis de cette expérience ?**

Tout d'abord, nous avons des discussions entre étudiants extrêmement enrichissantes. Nous échangeons nos réflexions sur les questions sociales et économiques, sur l'Europe également. Les premiers mois de formation nous ont déjà permis d'aiguiser notre sens critique sur les questions de santé publique dans l'Europe et dans le monde.

**Enfin, que recommanderiez-vous aux jeunes qui souhaitent étudier à l'étranger ?**

Il faut se donner les moyens de faire aboutir ses projets. L'apprentissage des langues étrangères est indispensable. S'engager d'abord dans des associations locales est très formateur : on rencontre des personnes de cultures différentes et on apprend à s'adapter.

\*La bourse Erasmus Mundus a été accordée à 57 étudiants français en Master pour l'année 2010-2011. Pour en savoir plus, adressez-vous au service des relations internationales de votre établissement et consultez le site :

[http://eacea.ec.europa.eu/erasmus\\_mundus/programme/action1\\_en.php](http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/programme/action1_en.php)

## Quand l'humour invite l'Europe

Du 25 septembre au 3 octobre, la Maison de l'Europe en Limousin-Europe direct a participé à l'animation du **Festival international du Dessin de Presse et d'humour à Saint-Just-le-Martel**. L'association a fourni des informations grâce au stand qui a attiré de nombreux visiteurs. Des jeux de découverte des langues et des pays européens pour des classes primaires et des collégiens ont également été organisés. Nicolas Viot, illustrateur des livres sur l'environnement édités par la Commission européenne, a rencontré un vif succès auprès du public et son travail a été récompensé par le « Prix de l'humour tendre ». Enfin, le 26 septembre, Journée européenne des langues, une table ronde a réuni des personnalités qualifiées, dont Madame Monique Boulestin, pour débattre sur « le déclin de la langue française en Europe : mythe ou réalité ? ». Ces dix jours furent intenses et riches en rencontres.

## L'Union européenne dans le monde d'aujourd'hui



Madame **Catherine Lalumière**, ancienne ministre et actuelle présidente de la Fédération française des Maisons de l'Europe, est intervenue pour la Maison de l'Europe en Limousin le 8 octobre dernier sur le sujet suivant : « **L'Union européenne dans le monde d'aujourd'hui** ». Dans un style clair et captivant, elle a analysé les principaux atouts dont dispose l'Union européenne (UE) pour lutter contre les différents problèmes internationaux : la puissance économique, les valeurs humanistes, la force atomique... L'UE renforce actuellement sa position internationale en développant une gouvernance économique et une politique étrangère communes.

Mais pour relever les défis globaux qui se posent, l'UE a également besoin d'être soutenue par l'opinion publique. Selon Catherine Lalumière, trois axes politiques doivent ainsi être affirmés dans le projet européen :

- Permettre une relance économique sans laquelle le bien-être ne peut être assuré,
- Revoir la politique énergétique pour répondre aux exigences de la préservation de l'environnement,
- Retrouver les valeurs humanistes fondamentales en favorisant une politique sociale.

## Deux voyages d'études à Strasbourg

Les 14 et 15 décembre 2010, **Olivier BIGNAUD, Marie-Christine GOURDET-FROUIN et Marta PEREZ RAMIREZ**, ont participé en qualité de représentants de la Maison de l'Europe en Limousin à un séminaire d'information à Strasbourg, organisé par la Fédération française de Maisons de l'Europe.

Au programme de cette réunion de travail figuraient les visites du Parlement européen, de la Cour européenne des Droits de l'Homme et du Conseil de l'Europe. Aux côtés des délégations des autres Maisons de l'Europe françaises, ils ont ainsi pu approfondir leurs connaissances sur les différentes institutions.

**Deux classes de Terminale section sciences économiques et sociales (SES) du lycée Léonard Limosin (Limoges) ont participé, du 12 au 15 décembre dernier, à un séjour d'étude européen, encadrées par leurs enseignants de SES, d'histoire-géographie, et par l'animatrice de la Maison de l'Europe, Claire FAUCHER.** Les élèves ont découvert de hauts lieux de mémoire, tels que le Mémorial de Douaumont, près de Verdun, et le Struthof, site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler. Une grande part du programme était consacrée à l'Union européenne :

- Visite du Parlement européen de Strasbourg, sous le parrainage du député européen Jean-Pierre AUDY.
- Visite de la maison de Robert Schuman, l'un des Pères fondateurs de l'Europe, et du musée consacré à la construction européenne, à Scy-Chazelles, près de Metz.



Marta et Marie-Christine devant le Parlement européen.

## J.P. AUDY : « Pour une régulation financière européenne »



Le 26 novembre 2010, Jean-Pierre AUDY, député européen, donnait une conférence à l'hôtel du département de la Corrèze à Tulle sur le thème de « **L'Union européenne face à la crise financière et économique** ».

Dans son intervention, il a retracé les grandes phases de la construction communautaire, dont la plus marquante est le mouvement de réunification connu en 2004. Il a évoqué les solutions pour enrayer la crise financière et économique, notamment la mise en place d'« un régulateur financier européen pour surveiller l'économie mondiale ».

Conscient des difficultés présentes, Jean-Pierre AUDY pense que la réaction de l'UE sera décisive pour son avenir, afin qu'elle demeure un espace de paix, de liberté et de prospérité.

## Exposition « Instantanées de Croatie »

La Maison de l'Europe en Limousin a organisé, en partenariat avec l'Office national Croate de Tourisme, l'exposition « Instantanées de Croatie ». Cet événement a eu lieu du 8 au 29 janvier 2011 au Jardin d'Hiver de la BFM à Limoges. Quatre photographes français ont été envoyés en Croatie, à l'occasion de la célébration des dix ans de l'Office de Tourisme croate à Paris, afin d'en rapporter des clichés originaux, illustrant des scènes du quotidien. Le vernissage s'est déroulé en l'aimable présence de Monique BOULESTIN, Députée de la Haute-Vienne et 1<sup>re</sup> adjointe au Maire de Limoges, d'Annick MORIZIO, Conseillère générale de la Haute-Vienne et d'Aurélien BUSSIERE, photographe. Une cinquantaine de personnes a pris part à cet événement convivial.

## Nos stagiaires ont du talent !

Chacune des stagiaires accueillies à la Maison en Limousin contribue au développement des actions de l'association. Merci à elles !

- **Nina HAMON**, Française, pré-orientation professionnelle, du 18 au 22 octobre 2010.
- **Marina WEICHSELGARTNER**, Allemande, étudiante en langues française et espagnole, du 3 janvier au 18 février 2011.
- **Marta PEREZ RAMIREZ**, Espagnole, diplômée en sciences économiques et en relations internationales, effectue, depuis novembre 2010, un stage de sept mois dans l'association, grâce au concours financier du programme Eurodysée.



## Année européenne du volontariat 2011

L'année 2011 a été proclamée par le Conseil et le Parlement européens "Année européenne des activités de volontariat et de bénévolat pour la promotion de la citoyenneté active".

La Commission européenne a élaboré un programme pour célébrer les bénévoles et les volontaires d'Europe et promouvoir ces formes d'engagement.

En France, le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative est responsable de la mise en œuvre et de la coordination de ce programme. Le bénévolat et le volontariat sont deux formes différentes d'engagement. Dans les deux cas, les personnes s'engagent, sans être rémunérées, dans une action au service de la société.

Le bénévole y consacre le temps qu'il souhaite, de quelques heures par an à plusieurs heures par semaine, sans contrepartie. Le bénévolat se rencontre dans les clubs sportifs, les associations, à l'école ou dans les organisations caritatives. Actuellement, environ 20 % des Européens le pratiquent.

Le volontaire s'engage à temps plein dans une mission de plusieurs mois à quelques années et bénéficie en échange d'une indemnité et souvent de la couverture sociale. Il existe plusieurs programmes tels le service civique, le volontariat franco-allemand, le volontariat de solidarité internationale (VSI) ou le service volontaire européen (SVE).

Un site internet est dédié à l'Année européenne du volontariat pour faciliter le partage de points de vue et d'expériences entre les acteurs européens : <http://europa.eu/volunteering>. Par ailleurs, quatre conférences de haut niveau auront lieu durant l'année pour débattre des grandes questions relatives au bénévolat et au volontariat.

Les travaux seront coordonnés au niveau national par l'Alliance, dont le site <http://www.eyv2011.eu/about-the-alliance> fournit aux bénévoles potentiels des informations sur les possibilités en matière de bénévolat. En France, il faut encourager chaque structure qui souhaite inscrire une manifestation dans ce cadre à se faire connaître via le site : [www.associations.gov.fr](http://www.associations.gov.fr).

<http://ec.europa.eu/youreurope/citizens/>

## L'EUROPE EST À VOUS

Site de la Commission européenne pour les citoyens et les entreprises, il présente de façon claire et complète les démarches possibles au niveau européen.



Le portail **L'Europe est à vous** (Youreurope) fournit aux citoyens et aux entreprises des informations pratiques sur leurs droits et leurs possibilités dans l'Union européenne. Il met l'accent sur des situations transfrontalières : citoyens européens souhaitant travailler ou étudier ailleurs dans l'UE, entreprises européennes envisageant de s'installer dans un autre pays de l'UE ou d'y étendre leurs activités.

La section « Citoyens » comprend diverses rubriques : « voyager », « travail », « véhicules », « séjour », « éducation et jeunesse », « santé », « famille » et « shopping ». Elle présente également des exemples de situations vécues par des citoyens européens.

La section « Entreprises » fournit des renseignements pratiques et des services administratifs en ligne, multilingues, destinés aux entreprises qui souhaitent exercer leurs activités dans un autre pays.

## Agenda... Agenda... Agenda... Agenda

■ **1<sup>re</sup> réunion des Maisons de l'Europe du grand Sud Ouest**  
Vendredi 4 février - Limoges

■ **Rencontre étudiants entreprises**  
Jeudi 10 février - Limoges (Faculté de lettres)  
Stand d'information

■ **Salon international de l'agriculture de Paris**  
19-22 février - Paris  
Animation du stand de l'Agence de Services et de Paiement

■ **Réunion des Comités d'UNET** (European Network for Education and Training)  
9-10 mars - Gimborn (Allemagne)

■ **Formation et Assemblée générale de la FFME**  
(Fédération française des Maisons de l'Europe)  
25-26 mars - Maison de l'Europe de Paris

■ **Lire à Limoges**  
1-3 avril - Limoges (Champ de juillet)  
Stand et animations

■ **Séjour d'étude à Budapest**  
6-10 avril  
Dans le cadre de la présidence hongroise de l'Union européenne

■ **Assemblée Générale**  
Vendredi 15 avril à 17h45 - Limoges (Conseil régional du Limousin)

## Maison de l'Europe en Limousin - Europe Direct Limousin

51 av. Georges-Dumas - 87000 LIMOGES - Tél : 05 55 32 47 63 - E-mail : [Maison.europe.limoges@wanadoo.fr](mailto:Maison.europe.limoges@wanadoo.fr) • [www.europe-limousin.eu](http://www.europe-limousin.eu)

Accueil : Lundi 14h-18h, mardi au jeudi 9h-12h 14h-18h, vendredi 9h-12h

Avec le soutien de :



Nos partenaires



Directeur de la publication : Jean-Luc Bayard • Rédacteurs en chef : Claire Faucher et André Malichier • Comité de rédaction : M. Perez Ramirez, J.-P. Précigout, L. Valadas  
Crédits photographiques : Maison de l'Europe en Limousin, Commission européenne, Karine Renaudie (avec leur aimable autorisation)

Sources (avec leur aimable autorisation) : [www.ec.europa.eu](http://www.ec.europa.eu) - [www.touteurope.fr](http://www.touteurope.fr) - [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)  
Mise en page et impression : Imprimerie Atelier Graphique - Limoges - 05 55 50 68 22 • Dépôt légal Février 2011 - 1500 ex